

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le 31 mars 1993

Le Général
Chef de l'Etat-Major Particulier

- N O T E -



à l'attention de Monsieur le Président de la République
(sous couvert de Monsieur le Secrétaire Général)

-ooOoo-

O B J E T : RWANDA.

La situation militaire est globalement calme.

Il apparaît toutefois que le Front Patriotique Rwandais (FPR) n'applique pas l'accord de DAR-ES-SALAAM signé le 7 mars, ni la résolution 812 adoptée le 12 mars par le Conseil de sécurité :

- il ne s'est pas retiré derrière la ligne de cessez-le-feu franchie le 8 février et a miné les villages et les champs, au lieu d'assurer la sécurité des personnes déplacées,

- il a procédé à des massacres de civils et plusieurs charniers ont été découverts, dans les zones où la population a pu revenir,

- il prépare de nouvelles actions offensives et durcit sa position aux négociations d'ARUSHA selon la même tactique que celle qui a précédé les dernières offensives,

- il refuse la mise en place d'observateurs ONU à la frontière internationale rwando-ougandaise, côté rwandais, ainsi que la présence d'une force ONU dans la zone tampon qu'il devait libérer.

Le groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN) demeure inefficace et partial dans ses actions.

L'ONU est réticente à s'engager dans ce nouveau théâtre, sous quelque forme que ce soit.

Devant ce constat, il ne peut plus être exclu que notre strict respect de l'accord de DAR-ES-SALAAM ait été perçu, par le FPR, comme une opportunité pour reprendre l'offensive. L'objectif du FPR semble au minimum de créer un "Tutsiland" au nord du RWANDA, au mieux de s'emparer militairement du pouvoir à KIGALI.

Un prochain conseil restreint sur ce dossier devrait inciter le Gouvernement à proposer des réponses face à l'attitude préoccupante du FPR, à la détresse du million de personnes déplacées et à une éventuelle nouvelle offensive des forces ougando-FPR.

Général QUESNOT